



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
Mo
bi



07160992

TRIBUNAL DE COMMERCE

26-10-2007

NIVELLES
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2007 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **HOSLET FREDERIC**

Forme juridique **SA**

Siège **chaussée de Huy 194 à 1325 Chaumont-Gistoux**

N° d'entreprise **0477.683.131**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue au siège social en date du 1er septembre 2006 à 15 heures.

La réunion est ouverte sous la présidence de Frédéric Hoslet, administrateur délégué.

Le président déclare et l'assemblée constate que tous les associés représentant la majorité du capital social
sont présents ou représentés et qu'il n'est donc pas nécessaire de justifier des convocations à la réunion de ce
jour, l'assemblée étant en nombre pour délibérer et voter valablement sur les divers points de l'ordre du jour

Le président donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Transfert de siège social et du siège d'exploitation

Délibérations-résolutions

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité des voix:

1. Accepte le transfert du siège social à 1325 Chaumont-Gistoux, Chaussée de Huy 191.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Signatures des actionnaires

Frédéric HOSLET

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature